



Bruxelles, le 30 novembre 2015
(OR. fr)

14406/15
COR 2 (fr)

JAI 899
COSI 153
COTER 151
COPS 359
ENFOPOL 364
ENFOCUSTOM 120
ASIM 152
CATS 119

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	20 novembre 2015
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	14375/15
Objet:	Conclusions du Conseil de l'UE et des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la lutte contre le terrorisme - Conclusions du Conseil (20 novembre 2015)

Page 2, point 2, quatrième ligne:

Au lieu de :

"2. Le Conseil réaffirme qu'il faut, d'urgence et en priorité, finaliser avant la fin de l'année 2015 une directive PNR de l'UE ambitieuse, qui devrait inclure les vols intérieurs dans son champ d'application et prévoir une durée de conservation suffisamment longue des données PNR sous une forme non anonymisée et qui ne devrait pas être limitée aux infractions transnationales."

lire:

"2. Le Conseil réaffirme qu'il faut, d'urgence et en priorité, finaliser avant la fin de l'année 2015 une directive PNR de l'UE ambitieuse, qui devrait inclure les vols intérieurs dans son champ d'application et prévoir une durée de conservation suffisamment longue des données PNR sous une forme **non masquée** et qui ne devrait pas être limitée aux infractions transnationales."